

Hidalgo rackette Notre-Dame, une taxe de 25 millions d'euros sur le chantier de restauration !

écrit par Jules Ferry | 18 février 2022





Pour Anne Hidalgo piller Notre-Dame de Paris et ne pas respecter ses promesses : c'est un « non-sujet »...

Alors que de nombreuses personnes ont contribué à l'effort pour reconstruire Notre-Dame, la mairie de Paris n'honorera pas sa promesse de don de 50 millions d'euros.

De plus Anne Hidalgo exige la redevance d'un montant de 25 millions d'euros.

Quelle honte !

Selon un rapport de la commission parlementaire chargée du chantier de Notre-Dame, la maire de Paris souhaiterait taxer à hauteur de 25 millions d'euros les travaux, du fait de l'occupation de la voie publique.

La candidate à l'élection présidentielle, Anne Hidalgo, est mise en cause dans un rapport parlementaire sur la reconstruction de Notre-Dame.

Taxer Notre-Dame

L'information a été révélée suite à la publication d'un rapport de la commission en charge du chantier de reconstruction de l'édifice. La mairie de Paris souhaiterait ainsi l'instauration d'une taxe pour l'installation et l'occupation du chantier. Le montant de cette dernière s'élèverait à 3,4 millions d'euros par an. Cependant, le chantier doit en tout durer plusieurs années. La facture totale s'élèverait donc à 25,4 millions d'euros.

Le Parisien

À Paris, tout est bon à prendre pour éponger les 7 à 8 milliards d'euros de dettes. Et il n'y a pas de petites ressources. À tel point que c'est auprès du chantier de restauration de Notre-Dame que les comptables ont décidé de se servir en demandant pas moins de 3,4 millions d'euros annuels pour l'occupation des abords de la cathédrale le temps nécessaire pour le chantier. La Ville de Paris demanderait ainsi, sur l'ensemble du calendrier des travaux de rénovation, 25,4 millions d'euros de redevance.

« C'est le droit commun », martèle Emmanuel Grégoire, premier adjoint auprès de la maire (PS), Anne Hidalgo, candidate dans la course à la présidentielle. « On a des discussions avec l'Établissement public pour la reconstruction de Notre-Dame, et elles se passent extrêmement bien. Donc les gens qui soulèvent cette polémique ne connaissent pas vraiment le sujet, y compris dans les montants évoqués. Nous avons des discussions fluides avec l'Établissement public pour la reconstruction. »

Brigitte Kuster, présidente de la commission a estimé que

cette décision de la mairie de Paris « *est inadmissible* » au regard de l'importance du chantier en question. Elle demande notamment à Hidalgo d'exonérer le chantier de taxe. Pour elle ce serait une façon de « *participer au financement du chantier.* » La commission a invité à deux reprises Anne Hidalgo pour discuter avec les parlementaires de cette problématique. Elle ne s'est rendue à aucune des deux invitations.

Une promesse de don de la mairie de 50 millions d'euros

Au moment de l'incendie, elle avait fait une promesse de don de 50 millions d'euros afin d'apporter son aide dans la reconstruction du célèbre monument. Toutefois, cette promesse n'a pas été réalisée dans les faits puisque la somme n'a jamais été remise.

D'après le député de Paris Brigitte Kuster, Anne Hidalgo n'a toujours pas payé les 40 millions d'€ promis par elle-même pour financer une partie de la restauration de la cathédrale de Notre-Dame. Cette femme est une honte !

Brigitte Kuster, trouve que la position d'Hidalgo est incompréhensible « *On ne comprend pas que la Ville de Paris ne soit pas à ce rendez-vous. C'est tout simplement indécent.* » Cette possible taxe risque d'agacer une partie des Parisiens sur la gestion par Hidalgo de la ville de Paris.

L'onde de choc de cette nouvelle est importante, en France et à l'étranger

*Les touristes du monde entier découvrent abasourdis qu'[#AnneHidalgo](#) s'apprête à racketter le chantier de [#NotreDame](#) de 3,4M€ par an, qui pour rappel est financé par des dons privés uniquement. Personne ne peut concevoir qu'un tel niveau d'ignominie soit possible. [#saccageparis](#)
pic.twitter.com/wZNETbsHCt*

Pour Hidalgo, piller Notre-Dame de Paris et ne pas respecter ses promesses : c'est un « non-sujet »...

Pilleuse de troncs !

VOILÀ une petite polémique dont Anne Hidalgo se serait bien passée. Ça grince des dents, depuis la publication d'un rapport parlementaire expliquant que la municipalité de Paris entend réclamer à l'établissement public (EP) chargé de la restauration de Notre-Dame une redevance pour l'emprise du chantier sur le domaine public d'un montant de... 25 millions d'euros (« La Croix », 10/2).

Le général Jean-Louis Georgelin, qui préside l'EP, avait demandé une exonération ; on ne lui a pas répondu. Décision étonnante : après l'incendie de sa cathédrale, la ville de Nantes avait opté pour l'exonération, comme Saint-Brieuc ou Dijon. Nouvel étonnement quand on se souvient, comme le souligne à l'envi l'opposition municipale, qu'Hidalgo avait exonéré les terrasses des restaurateurs durant la crise sanitaire. La Mairie de Paris avait, par ailleurs, fait une

promesse de don d'un montant de 50 millions d'euros, qu'elle n'a pas tenue.

Interrogé par France 3, Emmanuel Grégoire, le premier adjoint d'Anne Hidalgo, a sèchement clos le débat : « C'est un non-sujet. » Comme sa campagne ?

A.-S. M.



